

édito

Éditorial

Nos métiers évoluent, la concurrence risque de se faire plus vive dans les années à venir avec l'ouverture de nos frontières et les parts de marché que les grands groupes industriels nous envoient.

Nous ne devons pas nous endormir sur notre savoir-faire et nos carnets de commande bien remplis.

Nos activités et nos clients excitent la convoitise.

Notre atout pour réagir et continuer à vivre demain, pour pouvoir transmettre nos entreprises et trouver les collaborateurs qui pérenniseront nos activités : c'est la « Qualité ».

Cette qualité du service, qualité de l'accueil, qualité du travail qui a pour finalité la satisfaction du client et la reconnaissance de tous.

Cette démarche doit être la locomotive de nos actions à venir, il en dépend notre crédibilité et la sauvegarde de nos métiers.

L'accueil, le respect des délais, la réalisation, le service et l'après-vente, bref, l'accompagnement du client pour sa pleine satisfaction doit être notre motivation pour les années à venir.

A la veille des fêtes de fin d'année, faisons un beau cadeau à nos clients, soyons encore meilleurs que nous le sommes.

Par nos actions individuelles, nous redonnons l'image de l'artisanat tout entier car, plus l'image est belle, plus elle est difficile à copier.

Nous sommes les meilleurs dans toutes nos activités, à nous de le faire savoir et de le prouver.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonnes affaires à toutes et à tous.

Paul HENRY,
Vice Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de Haute-Marne

Prix départemental des Métiers d'Art



Le couteau « saumon » de Monsieur Erwan Pincemin,
lauréat 2005 du Prix Départemental des Métiers d'Art.

sommaire

Sommaire

→ LES ACTIONS DE LA CHAMBRE

Forum de la Création-Reprise d'Entreprise : le bilan
La formation à la Capacité professionnelle de conducteur de taxi
Formation des élus
Le Prix Départemental des Métiers d'Art
Semaine Nationale de l'Artisanat
Le b@romètre de l'@rtisanat haut-marnais

→ LE DOSSIER DE MÉTIERS

Environnement et Développement durable : quelques points de repère

→ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Promotion des Technologies Nouvelles : En route pour le Passeport Numérique ?

→ LES MOUVEMENTS DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

page 2-3

pages 4-5

page 6

page 7

Forum de la création-reprise d'entreprise : le bilan

La Semaine Nationale de la Création - Reprise d'Entreprise a été l'occasion d'organiser à la salle des Fêtes de Brotttes un forum sur ce thème.

Dans un partenariat rassemblant la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Pays de Chaumont, a été ainsi proposé le 12 octobre, l'opportunité pour tous ceux que tente l'aventure entrepreneuriale, de rencontrer en un lieu unique l'ensemble des interlocuteurs professionnels : services de l'État (emploi, finances), établissements bancaires et financiers, caisses sociales, assurances, experts-comptables, avocats, organismes de formation, collectivités territoriales, compagnies consulaires, etc...

Plus de 200 visiteurs ont ainsi pu recueillir, auprès de professionnels, les renseignements précis qu'ils recherchaient sans devoir multiplier leurs déplacements, et en donnant à leur projet plus de chance de succès.

Le forum est, aussi pour les professionnels, l'occasion de mieux se connaître les uns les autres. C'est un lieu propice à beaucoup d'échanges fructueux.



C'est enfin la preuve de l'engagement de chacun, en faveur du dynamisme économique de notre département. Merci à tous.

La formation à la Capacité professionnelle de Conducteur de taxi

La loi N° 95-66 du 22 janvier 1995 prévoit que toute personne qui conduit un véhicule de taxi doit être titulaire de la « Capacité Professionnelle de Conducteur de taxi ».

La Chambre de Métiers, en collaboration avec : le syndicat Professionnel départemental des Taxis, la Gendarmerie Nationale, la Croix Rouge Française, met en œuvre une formation, 2 fois par an, en Haute-Marne.

16 personnes étaient inscrites pour la formation à la partie nationale de l'examen qui s'est déroulée les 23 et 24 août pour le secourisme et du 7 au 9 septembre et du 14 au 16 septembre pour les autres modules (code de la route, sécurité du conducteur et des passagers, gestion de l'entreprise, expression française).

14 personnes formées ont été reçues soit 87,5 % et 2 éliminées soit 12,5 %.



22 personnes s'étaient présentées à l'examen sans suivre de formation à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 8 ont été reçues (36 %) et 14 ont été éliminées soit 64 %.

Cette année la Chambre de Métiers et de

l'Artisanat a ajouté à la formation spécifique pour la partie départementale de l'examen une formation à la conduite de véhicule avec utilisation du taximètre. 17 personnes s'y étaient inscrites, 14 d'entre elles ont été reçues (82 %) 2 ont été éliminées (12 %) et une personne était absente. Sur les 10 personnes qui ont passé l'examen sans suivre la formation offerte par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 3 ont été reçues (30 %) et 7 ont été éliminées (70 %).

Cette formation répond bien à une attente des entreprises de taxi et ambulances qui peuvent ainsi y inscrire leurs personnels en cours de recrutement, et à plus long terme prévoir la reprise des fonds de taxis par des repreneurs qualifiés.

Formation des élus

Les élections du 9 mars 2005 ont porté pour 5 ans à la tête de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat une équipe largement renouvelée, près de la moitié des membres de la nouvelle assemblée n'ayant pas de mandat précédemment.

Le Bureau a donc souhaité que soit organisée une formation afin que chacun puisse connaître les mécanismes de fonctionnement de la Chambre, ses services et les missions de chacun.

Une trentaine d'élus ou de suppléants ont ainsi participé le 6 ou le 10 octobre dernier à une journée animée par les services qui ont présenté le réseau des Chambres de Métiers, leurs missions, les aspects budgétaires, le Centre de Formalités, le service Apprentissage, les formations mises en œuvre, le Centre d'Aide à la Décision, le service du Développement Économique.



L'AGENDA

05 septembre	Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
07 septembre	Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat.
15 septembre	Assises régionales de l'Artisanat à Reims en présence du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales, M. Renaud DUTREIL, et du Président de l'A.P.C.M., M. Alain GRISET.
16 septembre	Présentation de l'avant-projet définitif de rénovation du plateau technique C.F.A.I.D. (cuisine et restaurant pédagogique, laboratoires de boucherie, pâtisserie, boulangerie...).
20 septembre	Conseil de Gestion du F.A.F. Régional.
27 septembre	A l'initiative de la Région Champagne-Ardenne, réunion du Schéma Régional de Développement Économique à Nogent.
28 septembre	Lancement de l'opération Bravo les Artisans.
30 septembre	Conférence départementale des services publics en milieu rural.
06 et 10 octobre	Séances de formation des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
07 octobre	Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat.
12 octobre	Forum de la création-reprise d'entreprise.
13 octobre	Lancement du Forum des Métiers et de leurs Formations des 2, 3 et 4 février 2006.
17 octobre	Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
18 octobre	Conseil de Gestion du F.A.F. Régional.
19 octobre	Jury départemental des Métiers d'Art.

Le Prix Départemental des Métiers d'Art

Pour la 3^e année consécutive, le jury départemental du Prix des Métiers d'Art s'est réuni à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne le 19 octobre 2005.

Organisé par la Préfecture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne, sous l'égide de la Société d'Encouragement des Métiers d'Art (SEMA) et grâce au partenariat du Conseil Général Haut-Marnais, 3 candidats ont eu cette année l'opportunité de soumettre le meilleur de leurs réalisations à un jury composé des représentants des organismes précités, de professionnels représentatifs des Métiers d'Art et de l'association des Meilleurs Ouvriers de France.

Monsieur Erwan Pincemin, coutelier, s'est vu décerner le prix départemental pour la réalisation d'un couteau « saumon ».

Il va recevoir un chèque de 1 500 € du

Conseil Général et concourra prochainement au Prix Régional.

Monsieur Thierry Chrétien, sculpteur sur bois, a reçu le prix de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne, doté d'une récompense de 300 € pour la réalisation d'une table sculptée en tilleul.

Madame Catherine Biquet, lauréate du prix départemental en 2003, avait également décidé, très sportivement, de participer à nouveau. Elle présentait cette année un paravent orné d'un paon en vitrail, associé avec un décor d'osier tressé.



Le jury a tenu à féliciter chaleureusement tous les candidats, en soulignant la qualité du travail de chacun et en remarquant combien il est difficile de tenter de comparer des réalisations faisant appel à des techniques et des savoir-faire aussi différents.

Si les métiers d'art sont souvent qualifiés de vitrine de l'artisanat, notre échoppe haut-marnaise n'a pas à rougir de son éventaire !

Semaine Nationale de l'Artisanat Le lauréat reçoit sa récompense

Au printemps dernier, à l'occasion de la Semaine Nationale de l'Artisanat, 41 entreprises artisanales haut-marnaises avaient accepté d'ouvrir leurs portes à des visiteurs.



Plus de 700 personnes ont saisi l'opportunité de découvrir comment se fabriquent les objets ordinaires ou extraordinaires qui nous entourent, ou de se renseigner sur les perspectives de travail offertes par les métiers artisanaux.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat avait souhaité encourager cette manifestation,

en organisant un jeu-concours avec tirage au sort. L'heureux bénéficiaire en a été M. Patrick Péchiné qui, à l'occasion de la visite de l'entreprise Claude Martin à Cohons, a rempli le bulletin gagnant.

Il vient de venir recevoir son cadeau : un superbe appareil photo numérique. De quoi susciter une vocation, ou simplement de se faire plaisir.

Le b@romètre de l'@rtisanat haut-marnais

Afin d'adapter au mieux ses actions à vos besoins, depuis quelque temps, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat souhaite se doter d'un moyen de recueillir rapidement votre avis sur l'état de santé des entreprises artisanales haut-marnaises et leur évolution.

Nous avons aujourd'hui la possibilité de nous doter d'un tel outil, grâce à un court questionnaire d'enquête auquel vous pouvez répondre rapidement (5 minutes), 2 fois par an.

Ce questionnaire est accessible par Internet sur notre site : www.cm-haute-marne.fr.

Mais si vous ne disposez pas de ce moyen, il vous est également proposé de nous adresser

le document encarté dans cette revue par courrier ou par fax (03.25.32.89.50).

Il nous est nécessaire de rassembler un groupe d'environ 200 entreprises artisanales volontaires, représentatives des différents métiers. Le questionnaire vous sera adressé 2 fois par an et son analyse permettra d'établir une note de conjoncture de l'Artisanat haut-marnais, document dont vous aurez bien entendu la primeur.

Une synthèse nationale sera établie par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, destinée à argumenter les choix de vos représentants dans leurs interventions en faveur de vos entreprises auprès des pouvoirs publics.

Merci de votre participation.

Nous comptons sur vous.

Environnement et Développement durable : quelques points

Le développement durable représente un enjeu important pour notre société et pour les futures générations. L'Artisanat en a pris largement conscience au cours des dernières années.

Il nous a semblé nécessaire, alors que les questions d'environnement sont de plus en plus au cœur des préoccupations quotidiennes de chacun, de rappeler quelques définitions et principes directeurs auxquels se réfèrent aussi bien les débats en cours que les réglementations s'imposant aux entreprises, et de préciser quels sont les enjeux pour notre secteur artisanal.

(dossier établi en collaboration avec le Service du Développement Économique de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Champagne-Ardenne).

Le code de l'environnement (article L110-1) définit le Développement Durable comme visant « à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'approche internationale du Développement Durable repose sur trois piliers : la qualité de l'environnement, le progrès social, le développement économique.

ENVIRONNEMENT : Définitions et champs d'application

L'environnement est défini comme « le milieu dans lequel les êtres vivants se développent ». Les limites sont variables, elles vont du pourtour de l'entreprise à la planète.

La protection de l'environnement a pour but la protection de l'Homme, de la faune et de la flore. Elle s'explique par la menace qui pèse sur la planète en raison de la détérioration du milieu naturel consécutive à l'activité humaine : déforestation, rejets industriels, exploitations minières, pétrolières, hydrologiques, biologiques...

Les termes de pollution, nuisance et impact, marquent une dégradation du milieu naturel. Ils sont consécutifs à deux types de sources de risques : les effluents (liquides ou gazeux) et les déchets (solides).

Qu'est ce qu'un effluent ?

Le mot d'effluent est employé pour désigner un fluide qui émane d'une source. Il peut être liquide ou gazeux.

Types	Définitions
Effluents gazeux	Rejets dans l'atmosphère de substances présentant un caractère dangereux pour l'homme ou la nature au-delà d'un certain seuil (fumées, aérosols, gaz).
Effluents liquides	Rejets dans l'eau ou la terre de substances toxiques pouvant polluer temporairement ou durablement les eaux et les sols (acides, nitrates, colorants, solvants...)



Qu'est ce qu'un déchet ?

« Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ». (code de l'environnement, article L 541- 1).

D'un point de vue réglementaire, on ne distinguera que les déchets dangereux des déchets non dangereux. La nomenclature européenne des déchets actuelle date de 2002.



Types	Définitions
Déchets ménagers	Déchets produits par les ménages et comprenant généralement des résidus d'origine animale, végétale, minérale : papier, verre, carton, plastique, métal, etc.
Déchets industriels banals (DIB)	Assimilables aux ordures ménagères. Ils sont constitués de carton, papier, verre, métal, plastique, bois, etc. Ils comprennent notamment les déchets d'emballage soumis à une réglementation spéciale.
Déchets inertes	Déchets qui ne présentent pas de caractère dangereux. Ils n'interagissent pratiquement pas avec l'environnement. Mais ils sont produits en très grande quantité. Leur recyclage permet de limiter l'extraction de granulats naturels. Exemples : Matières stériles d'origine minérale comme les produits de démolition (briques, pierre, béton ordinaire...).
Déchets d'Emballages Industriels Commerciaux (DEIC)	Ils ne présentent pas un caractère dangereux. Ils comprennent le papier, les cartons, les films plastiques, les palettes bois et plastiques. Ils sont assimilés à des DIB mais il existe une réglementation spécifique qui contraint à leur valorisation (Loi du 13 juillet 1994).
Déchets industriels spéciaux (DIS)	Déchets générateurs de nuisances, déchets à caractère toxique et dangereux pour l'homme et l'environnement. Ils sont recensés dans une nomenclature officielle (Décret du 15 mai 1997). Exemples : huiles de vidange, batteries, peintures, solvants, acides, vernis, emballages souillés, etc.
Déchets toxiques en quantités dispersées (DTQD)	Ce sont des déchets spéciaux produits en petites quantités notamment dans les entreprises artisanales.
Déchets ultimes	Déchets résultant ou non du traitement de déchets, qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux (loi sur les déchets du 13 juillet 1992).

veloppement durable : nts de repère

Les principes directeurs qui guident la politique de gestion des polluants et de l'économie des énergies

→ La réduction à la source

Prévoir les manières et procédés qui permettent une moindre production de déchets ou la production de déchets moins nocifs. C'est la première démarche à adopter. Par exemple, la mise en place d'un système de consigne avec le fournisseur pour les emballages.

→ Le tri

Plus le tri est fin, plus il permet une bonne gestion des déchets. Premier avantage : une réduction de la facture déchets. Par exemple le traitement d'une benne de gravats contenant du polystyrène coûte environ trois fois plus cher que celui d'une benne de gravats « propres ». Des DIB en mélange avec des DIS sont éliminés au prix des DIS.

→ Le stockage

Celui-ci s'effectue dans des lieux secs et étanches, si possible séparés des ateliers de production. Veiller particulièrement au stockage des DTQD :

- Ne pas les mélanger entre eux,
- Vérifier que les récipients sont bien fermés,
- Ventiler les locaux,
- Prévoir un bac de rétention dont la capacité est suffisante,
- Prévoir un système adapté de lutte contre les incendies.

→ L'enlèvement et le transport

Le coût du transport est indépendant du coût de l'élimination. Il peut être significatif dans la facture déchet. L'enlèvement (manutention avant transport) est également facturé. Attention à choisir un prestataire ayant fait sa déclaration pour le transport de déchets.

Demander aux fournisseurs de matières premières ou de produits si ils peuvent reprendre les emballages, emballages souillés, fonds de peintures, de vernis, de solvants etc. Cette négociation peut entraîner des économies dans la facture déchets.

→ Le traitement final

En général, les déchets triés sont plus faciles à valoriser que les déchets en mélange. Leur élimination est donc moins coûteuse. L'élimination peut se faire par stockage (jusqu'en 2002), incinération, recyclage, etc. A chaque fois que cela est possible, essayer de réemployer les produits en interne. Par exemple, un fond de diluant, après décantation, peut servir à nettoyer pinceaux, pistolets d'application et petit matériel.

Les enjeux pour les entreprises artisanales :

De multiples études ont prouvé que prises individuellement, les entreprises artisanales génèrent des quantités limitées de polluants. Cependant, la multiplicité de ces entreprises, leur dispersion géographique et l'utilisation de nombreux produits toxiques en petites quantités, peuvent avoir des incidences non négligeables sur l'environnement, en disséminant des polluants très divers dans des écosystèmes parfois fragiles.

Pour ne prendre que l'exemple de la production des déchets, les 835 000 entreprises artisanales françaises produisent près de 20 millions de tonnes de déchets par an, soit l'équivalent de la production nationale des déchets des ménages.

Au niveau technique :

- Concernant les *déchets* : la grande dispersion géographique des entreprises artisanales et la diversité de leurs activités, se heurtent à l'insuffisance de filières organisées pour la collecte des déchets, compatibles avec leurs contraintes techniques et financières. Ce phénomène est accentué en milieu rural.
- Concernant les *eaux usées* : le manque se situe au niveau des technologies de dépollution adaptées aux petites entreprises. Des

contraintes s'imposent aux artisans, des seuils ne doivent pas être dépassés, mais les moyens de respecter ces règles n'ont pas toujours été développés pour des petites unités.

- Concernant le *bruit et les nuisances* (odeurs, fumées), cela pose de plus en plus fréquemment des problèmes d'implantation de l'entreprise (des exemples montrent que la pression du voisinage devient croissante et que certaines entreprises ont dû fermer ou déménager suite aux plaintes déposées).

- Concernant les *sols pollués* : la valeur du patrimoine peut être gravement affectée en cas de pollutions révélées, le problème se posant de manière plus aiguë au moment de la transmission.

Ces aspects peuvent affecter de manière significative la valeur d'une entreprise, même si l'entrepreneur n'est pas propriétaire du site, ni même à l'origine de la pollution. Le dirigeant est tenu systématiquement pour responsable en tant que dernier exploitant.

Au niveau économique :

- Toute entreprise est responsable des impacts de son activité sur l'environnement. Par ailleurs, le respect des règles environnementales et de sécurité a un coût. Les artisans sont donc contraints de trouver des solutions permettant de ne pas grever les marges de l'entreprise, tout en respectant la réglementation, et en donnant satisfaction à leurs clients (par exemple en prenant en charge les déchets générés par leurs prestations).
- Après une phase de « contraintes » pour la partie déchets, il existe un intérêt économique pour certaines entreprises artisanales qui se positionnent sur ces *marchés émergents pour une haute qualité environnementale*.
- Les artisans ont en principe la possibilité de *répercuter les coûts générés* à leur clientèle et de valoriser leur engagement « d'entreprise verte » auprès de celle-ci (exemple de plaquettes pour communiquer sur les bonnes pratiques).
- Les artisans peuvent être un vecteur du développement durable auprès du grand public (par exemple en matière de construction de bâtiments respectant les normes de haute qualité environnementale).



Promotion des technologies nouvelles

En route pour le Passeport Numérique ?

Au printemps 2005, un groupe de travail dénommé « TIC et TPE » a été créé à l'initiative du Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales. Sa mission était de formuler des propositions concrètes pour développer l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les Très Petites Entreprises (TPE).

Un rapport, remis au Ministre Renaud DUTREIL en septembre, préconise un programme d'action sur 2 ans, intitulé « Passeport pour l'Economie Numérique ».

Ce programme s'articule autour de 3 axes complémentaires :

1. Sensibiliser les petites entreprises et leur environnement aux bienfaits de l'économie numérique : il s'agit de mettre en place une vaste campagne médiatique destinée à promouvoir tous les avantages de l'économie numérique pour les petites entreprises.

En mettant en avant les enjeux et les bénéfices liés à une meilleure utilisation des TIC par les entreprises, cette campagne a pour objectif d'alerter les chefs d'entreprises et les créateurs sur l'urgence qu'il y a pour eux d'adopter ces nouvelles pratiques numériques pour, par exemple, améliorer leurs marges, réduire leurs coûts, conquérir de nouveaux clients, gagner du temps...

Les technologies Internet et les pratiques numériques ne sont pas simplement une nouvelle évolution technologique, mais un nouveau mode de fonctionnement de l'économie et de la société, en quelque sorte une culture nouvelle.

2. Mieux structurer, coordonner et stimuler les actions de sensibilisation aux TIC et favoriser les offres de découverte et d'initiation en faveur des chefs de petites entreprises et des créateurs.

Il s'agit ici de mettre en place un « Passeport Numérique » qui sera une offre gratuite de découverte et d'initiation aux TIC proposées aux petites entreprises, par l'intermédiaire des réseaux d'appuis présents auprès d'elles (telles que les chambres consulaires).

Cette offre concernera aussi bien le chef d'entreprise que son conjoint, ou certains de ces collaborateurs.

Ce sera également une opportunité pour mieux faire connaître les opportunités de formation continue et d'accompagnement TIC proposées aux entreprises.

3. Rendre lisible, accessible et attractive l'offre des professionnels des TIC en matière d'équipement et d'accompagnement des petites entreprises.

Cette proposition concrète comprend 3 facettes :

- mise en place d'une offre d'équipement spécifique, adaptée aux petites entreprises, avec définition de configurations et de spécifications adaptées.
- proposition de conditions de financements spécifiques en matière de location évolutive, de leasing ou de crédit classique afin de faciliter l'acquisition et l'amortissement de cet équipement.

- conforter les offres d'équipement et de financement par une offre de service accessible partout sur le territoire, associant des prestations de conseil, d'installation, de formation, de maintenance et d'assistance assurée par les revendeurs adhérents à la démarche « Passeport Numérique », les réseaux de conseils et d'assistance existant, et la création d'un nouveau réseau de consultants recrutés sur tous les territoires formés et labellisés.

Bien sûr, toutes ces perspectives ne sont que la synthèse des propositions d'un groupe de travail.

Il appartient désormais à Renaud Dutreil, Ministre en charge des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales de décider de passer à un véritable programme d'action.

Ce programme met en évidence, cependant, l'importance considérable de la « révolution numérique » que vit actuellement notre monde et du chemin à parcourir pour que nos entreprises s'approprient pleinement les outils et les modes de travail de leur quotidien d'aujourd'hui ou de demain.

PRÊT EXPRESS SOCAMA SANS CAUTION PERSONNELLE

JUSQU'À 30 000 €*
POUR LES PROFESSIONNELS

Vous avez toujours détesté qu'on vous prenne votre bien.

BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE

www.bplc.fr
0 820 33 70 00*
135 agences

Septembre - Octobre 2005

Créations - Reprises

- THEVENOT ERIC - TAXI - EUFFIGNEIX
- PETIT CHRISTOPHE - ACTIVITÉS GRAPHIQUES - LOUVEMONT
- DIETERLEN GÉRARD - BOULANGERIE PÂTISSERIE - SAINT-DIZIER
- PERNET CYRIL - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - LAFERTÉ-SUR-AUBE
- LARGET JEAN-PAUL - TERRASSEMENTS DIVERS - MAIZIÈRES-SUR-AMANCE
- DROZAK CHRISTIAN - INSTALLATION ÉLECTRIQUE BÂTIMENT ET INDUSTRIEL - VILLIERS-EN-LIEU
- NAVAS CATHERINE - TOILETTAGE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE - SAINT-DIZIER
- SARL DSH CUISINES - POSE DE MEUBLES DE CUISINES OU DE SALLE-DE-BAINS - SAINT-DIZIER
- SARL F@B INFO - DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DE MAT. INFORMATIQUE - VAUX-SOUS-AUBIGNY
- DERREZ JEAN-PAUL - TRAVAUX À FAÇON DIVERS - MONTIER-EN-DER
- SARL VIANDES PROMOTION HAUTE-MARNE «VIANDES 52» - ABATTAGE DE BÉTAIL - CHAUMONT
- MAROT CÉLINE - NETTOYAGE DE LOCAUX - CHAUMONT
- ALLIBERT MIREILLE - REPASSAGE - BETTANCOURT-LA-FERRÉE
- SARL PARIS-MENUISERIE DE L'EST - MENUISERIE BOIS ET MAT. PLASTIQUES - ÉCLARON BRAUCOURT SAINTE-LIVIÈRE
- SCHNEIDER WILLIAM - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - SIGNÉVILLE
- MALTRUD MARIE-JEANNE - TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE - THONNANCE-LÈS-JOINVILLE
- EURL MATTLIN - RÉPARATION AUTOMOBILE-MÉCANIQUE - DOMMARTIN-LE-FRANC
- SARL ATELIER DEMOULIN - STUDIO DE PHOTOGRAPHIE - VALS-DES-TILLES
- LABBÉ PHILIPPE - REVÊTEMENT DE SOLS ET MURS - CHAUMONT
- MION SIMONE - SANDWICHS, GAUFFRES, CREPES - SAINT-DIZIER
- MAUVAGE SAMUEL - MAINTENANCE INFORMATIQUE - NOGENT
- CHAUDRON THIERRY - MARÉCHALERIE - SAINTS-GEOSMES
- FLEURY JACKY - TAXIDERMIE - WASSY
- SARL CONSTRUCTIONS DU DER - CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES - MONTIER-EN-DER
- LAUMONT MAXIME - BOULANGERIE PÂTISSERIE - CHAMOUILLEY
- FREY THOMAS - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - ENFONVELLE
- PRIVET DAVID - PEINTURE INTÉRIEURE - SAINT-DIZIER
- SARL SIDNA - TRAITEMENT, IMPRÉGNATION DU BOIS - CHAUMONT
- EURL ONGLINA - SOINS DE BEAUTÉ - SAINT-DIZIER
- SARL LES FROMAGERS DE CHEVILLON - FABRICATION ET PRODUCTION DE LAIT ET PROD. FRAIS - CHEVILLON
- CLAUDE JOEL - PEINTURE INTÉRIEURE - SERQUEUX
- SARL STYLE ET CRÉATION - FABRICATION, RÉPARATION DE SIÈGES - ANDELOT-BLANCHEVILLE
- DIDIER FRÉDÉRIC - INSTALLATION ET ENTRETIEN DE CLIMATISATION ET CHAUFFERIE - CHAMPIGNY-LÈS-LANGRES
- SIRI JEAN - PLÂTRERIE - MOUILLERON
- PIMENTA JEAN-PIERRE - INSTALLATION DE CHAUFFAGE INDIVIDUEL - BREUVANNES-EN-BASSIGNY
- MONFILS THIERRY - ENCADREMENT - CHAUMONT
- SCHUTTE ÉRIC - FAB. DE MEUBLES MEUBLANTS - VELLES
- SARL JULIA COIFFURE - COIFFURE MIXTE EN SALON - DOULAINCOURT-SAUCOURT
- SARL BATI RÉNOV - TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE - CHAUMONT
- DOMMANGET PATRICK - BOULANGERIE PÂTISSERIE AVEC TOURNÉES - THONNANCE-LÈS-JOINVILLE

Cessations d'activités

- SARL SREE - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - EURVILLE-BIENVILLE
- SINGER ROLAND - ÉBÉNISTERIE - COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
- SARL SCIERIE DE COUPRAY - SCIAGE DE BOIS - COUPRAY
- PARRIAUX DOMINIQUE - BOUCHERIE-CHARCUTERIE - FAYL-BILLOT
- MUSSET ROBERT - TRAIT. DU BOIS, ASSÈCHEMENT DES MURS - CHAUMONT
- PERRI JOSEPH - INSTAL. D'EAU ET DE GAZ - SAINT-DIZIER
- LESEIN MONIQUE - PORTRAIT, REPORTAGE - LANGRES
- SARL ARC-EN-CIEL - NETTOYAGE DE VÉHICULES ET DE MATÉRIELS - THONNANCE-LÈS-JOINVILLE
- BIENFAIT BERNARD - TRAVAUX FORESTIERS - CURMONT
- SARL SOCIÉTÉ NOUVELLE COLLET - PEINTURE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE - SAINT-DIZIER
- SARL LA CONTINA - PRÉP. DE PLATS CUISINÉS À EMPORTER - CHAUMONT
- EURL LE MODELAGE CHAMPENOIS - FABRICATION DE MOULES ET MODÈLES - SAINT-DIZIER
- SARL SOCIÉTÉ ÉCLARONNAISE DE TRAVAUX DE BÂTIMENT - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - ÉCLARON BRAUCOURT SAINTE-LIVIÈRE
- SARL MINERVINI - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - ANDELOT-BLANCHEVILLE
- SARL ÉTABLISSEMENTS MOCQUET - MÉCANIQUE AUTOMOBILE - DOMMARTIN-LE-FRANC
- SARL GENEREP - INSTALLATION DE MOBILIERS ET AGENCEMENT - CHALINDREY
- SARL VOTRE CUISINE - CONCEPTION POSE DE CUISINE, SALLE DE BAINS - CHAUMONT
- LAPIERRE CLÉMENT - FABRICATION DE PROTHÈSES DENTAIRES - CHAUMONT
- SARL MAT 52 - CONST. DE MAISONS INDIVIDUELLES - ANDELOT-BLANCHEVILLE
- LAMOTTE YVETTE - RÉP. D'APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS - SAINT-CIERGUES
- SARL A.B. FERMETURES - FABRICATION, POSE DE FERMETURES DE BÂTIMENT - VAUX-SUR-BLAISE
- SARL RÉALISATIONS ÉTUDES RÉNOVATION - MAINTENANCE DES INSTALLATIONS EN BAT. ET T.P. - CHAUMONT
- SARL BUREAU CENTRAL DE PROTECTION FRANCE - INSTALLATION MAINTENANCE DE SYSTÈMES DE PROTECTION ÉLECT. - SAINT-DIZIER
- SARL GL MULTIMÉDIA - RÉP. DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - LANGRES
- ARSLAN ERCAN - PRÉP. DE KEBABS ET AUTRES PRODUITS - CHAUMONT
- EURL RELAIS LORRAINE CHAMPAGNE - RÉP. MÉCANIQUE AUTOMOBILE - SAINT-BLIN
- ATAMNA FARID - PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER - SAINT-DIZIER
- BABEL GILLES - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - CHEVILLON
- GRUYER DOMINIQUE - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - GUDMONT-VILLIERS
- FLORENTIN GILBERT - TAXIS - LANGRES
- FLAMERION ANDRÉ - PEINTURE-PLÂTRERIE-VITRERIE - VILLIERS-LE-SEC
- FONTAINE MARTIN - PLOMBERIE, INSTALLATIONS SANITAIRES - PRAUTHOY
- RAUCY MARCEL - MAÇONNERIE - CHEVILLON
- SARL BRASSEUR - INSTALLATION, ENTRETIEN DE CHAUFFAGE - VILLIERS-EN-LIEU
- FOUREL PATRICE - PEINTURE INTÉRIEURE - NOGENT
- CHASSARD DANIEL - RÉPARATION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC - CHAUMONT
- MARCAND FABRICE - BOULANGERIE PÂTISSERIE CROISSANTERIE - CHAUMONT
- BARTHELLEMY JEAN-MICHEL - RÉPARATION DE VÉHICULES - HUMES-JORQUENAY
- VIGNOT FRÉDÉRIC - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - NOGENT
- MARTINOT VALÉRY - REVÊTEMENT DES SOLS ET DES MURS - EURVILLE-BIENVILLE
- TRAMPE MICHEL - MENUISERIE BOIS - JONCHERY
- MILLOT CHRISTOPHE - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - CHAMOUILLEY
- MAHLER ALICE - PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE - CHALVRAINES
- SARL MENUISERIE GÉNÉRALE SERVICE GÉRARD SEVESTRE - MENUISERIE BOIS ET MATIÈRES PLASTIQUES - CHAUMONT
- ALLIBERT MIREILLE - REPASSAGE - BETTANCOURT-LA-FERRÉE
- DANIEL MICHEL - ENCADREMENT - CHAUMONT
- OURY JACKY - COMMERCE DE DÉTAIL DE FLEURS - BOURBONNE-LES-BAINS
- DALI MIHOUB - BOUCHERIE CHARCUTERIE - SAINT-DIZIER



Nous vous accompagnons dans tout ce qui vous donne envie d'avancer.

- ▶ SAINT-DIZIER - 23, rue du Docteur Mougeot - Tél. 03 25 96 04 40
- ▶ CHAUMONT - 3 & 5 rue Laloy - Tél. 03 25 30 61 00
- ▶ LANGRES - 2, place Diderot - Tél. 03 25 87 74 00

CIC Banque SNVB
Parce que le monde bouge

www.snvb.fr

• MAAF PROFESSIONNELS

• **ÊTRE À VOS CÔTÉS, c'est aussi**
évaluer et répondre à l'intégralité de vos besoins.

• MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

→ Assurez la continuité de votre activité en cas de sinistre (envoi de prestataires 24h/24, 7j/7, remise d'un chèque d'a-compte et indemnisation sous 48h maximum dès réception de votre accord).

• PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

→ Maintenez votre niveau de vie à tout moment grâce à nos assurances Complémentaire Santé, Prévoyance et Retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.


• ASSURANCE AUTO

→ Choisissez une assurance sur mesure qui inclut l'Assistance 0 km avec prêt d'un véhicule si nécessaire.

• VIE PRIVÉE

→ Habitation, épargne, assurance scolaire... Protégez également votre vie privée avec MAAF Professionnels.

Vous souhaitez rencontrer un conseiller MAAF Professionnels pour obtenir gratuitement et sans engagement de votre part une étude personnalisée.

→ Appelez le  N° Indigo 0 825 325 350

0,12€ TTC/mn à partir d'un poste fixe



la référence qualité prix

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



Entreprises à Reprendre

<http://www.w.apcm.com/bnoa>

Soyez présents sur Internet grâce à la Bourse Nationale des entreprises Artisanales.

Contactez-nous : Jean-Paul CHAUSSADE

tél : **03.25.32.19.77**

Métiers

Revue bimestrielle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne
9, rue Decrès 52000 Chaumont

Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50

e.mail : chambre.metiers.52@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Patrick VIARD

Imprimerie du Petit-Cloître, 52200 Langres

N° ISSN 1242 2428

N° commission paritaire 3 034 ADEP

Prix : 1,52 €

B@ROMÈTRE DE L'@RTISANAT HAUT-MARNAIS

Enquête semestrielle - première édition

Les informations recueillies seront utilisées par les chambres de métiers et de l'artisanat, conformément à la Charte de bonne conduite, à des fins exclusivement statistiques.

Merci de répondre à toutes les questions vous concernant, et de retourner l'enquête par courrier ou par fax au 03.25.32.89.50.

IDENTIFIANT

Nom

Prénom

Adresse électronique

Raison sociale

Numéro de SIREN (obligatoire)

SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

- 1) Au cours des 6 prochains mois, pensez-vous que la situation économique globale sera : En hausse Stable En baisse
- 2) Au cours des 6 prochains mois, pensez-vous que la situation économique de votre secteur sera : En hausse Stable En baisse

VOLUME GLOBAL D'ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE

- 3) Quel est votre dernier chiffre d'affaires (hors taxes) annuel connu ?
- Moins de 75 000 € De 75 000 à 150 000 € De 150 000 à 300 000 €
- De 300 000 à 600 000 € Plus de 600 000 € Ne se prononce pas
- 4) Au cours des 6 derniers mois, votre chiffre d'affaires a été :
- En hausse Stable En baisse Ne se prononce pas
- 5) Au cours des 6 prochains mois, votre chiffre d'affaires devrait être :
- En hausse Stable En baisse Ne se prononce pas

TRÉSORERIE DE VOTRE ENTREPRISE

- 6) Votre trésorerie, au cours des 6 derniers mois, a été :
- En hausse (passez à la question 8) Stable (passez à la question 8)
- En baisse Ne se prononce pas (passez à la question 8)
- 7) Si elle s'est dégradée, pouvez-vous dire pourquoi : (plusieurs réponses possibles)
- Une baisse d'activité Des clients mauvais payeurs Des prix trop justes
- Un stock trop coûteux Un financement d'investissement important
- Autres Ne se prononce pas
- 8) Votre trésorerie, au cours des 6 prochains mois, devrait être :
- En hausse Stable En baisse Ne se prononce pas

Suite au verso →

INVESTISSEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

- 9) Au cours des 6 derniers mois, avez-vous réalisé un investissement : **Oui** **Non** (passez à la question 12)
- 10) Quelle était la nature des investissements : (plusieurs réponses possibles)
 Immobilier **Matériel** **Services**
 Autres
- 11) Montant total investi :
 Moins de 7 500 € **De 7 500 à 15 000 €** **De 15 000 à 30 000 €** **Plus de 30 000 €**
- 12) Au cours des 6 prochains mois, comptez-vous réaliser un investissement :
 Oui **Non** (passez à la question 15) **Ne se prononce pas** (passez à la question 15)
- 13) Quelle sera la nature des investissements : (plusieurs réponses possibles)
 Immobilier **Matériel** **Services**
 Autres
- 14) Pour un montant total de :
 Moins de 7 500 € **De 7 500 à 15 000 €** **De 15 000 à 30 000 €** **Plus de 30 000 €**

EMPLOI DANS VOTRE ENTREPRISE

- 15) Quel est l'effectif salarié de votre entreprise ?
 Aucun salarié **1 ou 2 salarié(s)** **De 3 à 5 salariés** **Plus de 5 salariés**
- 16) Avez-vous du personnel non salarié (dirigeant non salarié, conjoint collaborateur, aides familiaux...) ?
 Oui **Non**
- 17) Au cours des 6 derniers mois, le nombre de vos salariés a été ?
 En hausse **Stable** **En baisse**
- 18) Au cours des 6 prochains mois, le nombre de vos salariés devrait être ?
 En hausse **Stable** **En baisse**

POINT ACTUALITÉ : UTILISATION INTERNET

- 19) Depuis quand êtes-vous connecté à Internet ?
 Moins d'un an **De 1 à 3 ans** **Pas de connection Internet** (fin de l'enquête)
- 20) Quelle(s) est/sont votre/vos utilisation(s) d'Internet ? (plusieurs réponses possibles)
 Recherche d'informations **Déclarations sociales et fiscales**
- 21) Avez-vous un site internet
 Oui (passez à la question 23) **Non**
- 22) Si non, pourquoi (plusieurs réponses possibles) (ensuite répondez à la question 24)
 Inutilité **Manque d'information**
- 23) Si oui, à quoi vous sert votre site ? (plusieurs réponses possibles)
 Vitrine **Catalogue produits sans vente en ligne**
 Demande de devis **Catalogue produits avec vente en ligne**
 Autres
- 24) Pensez-vous qu'Internet puisse avoir un effet positif sur votre activité ?
 Oui **Non** **Ne se prononce pas**